



N° 14 – NOVEMBRE 2002

BULLETIN MUNICIPAL

Cher(e)s Administré(e)s,

J'aimerais faire un tour d'horizon avec vous sur le travail effectué par vos élus, sur quelques « chantiers » en cours et sur les raisons pour lesquelles nous envisageons de les mettre en oeuvre.

A peine la construction de notre école et de notre restaurant scolaire de Prouais terminée, avec la même énergie, nous pensons à notre restaurant scolaire de Boutigny. Le conseil municipal vient de choisir le cabinet Jubert, voisin de notre village, puisque de Montreuil (28500), pour étudier et mener à bien, avec nous, ce vaste programme.

Egalement en cours, une étude pour la réhabilitation de nos deux églises, un patrimoine cher aux yeux de beaucoup d'entre nous. Cette mission, qui consiste d'abord en un état des lieux des deux bâtiments, a été confiée à Fanny Quittard, architecte à Houdan. Conscients qu'il ne nous sera pas possible de faire réaliser immédiatement les travaux répertoriés, ce diagnostic nous permettra toutefois une prise de conscience des nécessités et une prévision future des travaux, par ordre de priorité.

Le mois dernier, nous avons eu le plaisir d'accueillir Patrick Chenevrel, architecte au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Il a, brillamment et clairement, exposé aux 18 participants présents, les missions, les conseils et le soutien que peut nous apporter son association pour l'amélioration de nos cœurs de villages. Sa proposition de faire effectuer par un cabinet d'architecte-paysagiste, une étude qui broserait un tableau général de nos villages et hameaux, support indispensable, là encore, à l'éventuelle programmation de telle ou telle intervention, a séduit l'assistance. Nous sommes à la recherche de subventions pour financer cette étude.

Quand au schéma directeur d'assainissement concernant les eaux de pluie et les eaux usées, l'étude de zonage, confiée au cabinet SEAF, avance : une réunion de présentation a eu lieu le 12 septembre dernier, la prochaine réunion est programmée pour les premiers jours de janvier 2003.

Le gaz ? il arrive...

Vous voyez, chers administrés, le travail ne manque pas, notre équipe est active sur le court, le moyen, mais n'oublie pas le long terme.

Votre maire,
Mireille Eloy

INFOS COMMUNE

11 NOVEMBRE



Les cérémonies traditionnelles commémorant l'armistice de la guerre de 14-18 et, plus largement, honorant la mémoire de tous les anciens combattants, se sont déroulées, à Boutigny et à Prouais, sous un ciel nuageux mais sans pluie. Selon le souhait de l'Union des anciens combattants, c'est le jeune Jonathan Serreau qui a lu un message pour la mémoire et pour la paix, à Boutigny. Mme le maire, Mireille Eloy, et M. le maire-délégué, Daniel Brunet, se sont, quant à eux, faits les porte-parole du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, pour saluer ceux qui se sont battus avec « courage » et « discipline » pour permettre de « sauver notre territoire, aux Alsaciens et aux Lorrains de retrouver leur patrie, et à la République de s'ancrer dans le cœur de notre peuple ».



CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil du 18 octobre 2002,

- **a décidé** de reporter à une date ultérieure l'éventuelle création d'un troisième poste d'agent administratif au secrétariat de mairie.



Après un long et très intéressant débat, les élus ont estimé que tous les éléments n'étaient pas réunis pour leur permettre de s'engager dans une création de poste aux conséquences non négligeables sur le budget communal. Le profil de l'agent et le volume d'heures nécessaires méritaient notamment d'être précisés. Pour ce faire, un groupe de travail a été constitué, composé de Mme Isabelle PETIT et de MM. Daniel BRUNET, Pierre GAPILLOU, Stéphane MÉJANÈS et Claude SERREAU. Sa mission est d'évaluer les besoins exacts et de proposer une réorganisation propre à les satisfaire.

- **a choisi** à l'unanimité le cabinet JUBERT (28500 Montreuil) comme maître d'œuvre du projet de restructuration de l'école de Boutigny.



Six candidats ont été auditionnés par la commission ad hoc : Mme CALDER, MM. BUCHER, CORDIER (DIAGONAL), GIROUX (GIROUX-PICHON), D'ARBIGNY (POISSON-D'ARBIGNY) et JUBERT. Après toute une série de visites des différentes réalisations de ces architectes ainsi que des rencontres avec les élus des communes concernées, la commission a retenu M. Michel JUBERT, qui a notamment réalisé l'école de Broué. Outre son solide professionnalisme (sérieux et de bon conseil), c'est le contact

humain et les méthodes de travail (diagnostic préalable, concertation, entre autres) qui ont fait pencher la balance en sa faveur. Le conseil municipal tient à remercier l'ensemble des cabinets qui se sont intéressés à ce projet.

- **a voté** à l'unanimité en faveur de la signature de la convention annuelle de financement du Service Départemental Incendie et Sécurité (SDIS), pour un montant de 1 703,19 € qui correspond au paiement des indemnités des pompiers de la commune.

- **a voté** à l'unanimité en faveur de l'achat de huit postes informatiques pour l'équipement de l'école de Prouais, pour un montant de 12 048 €



Il s'agit de PC équipés de processeurs 1,8 Go, de 128 Mo de Ram, de disques durs de 20 Go, de lecteurs de CD-Rom et de disquette, et fonctionnant dans l'environnement Windows XP. Par ailleurs, enfants et enseignants disposeront d'un graveur de CD-Rom, d'une imprimante (N/B, 20 pages minutes, format A4), d'un routeur Numéris et d'un switch ethernet permettant une mise en réseau. En ce qui concerne la connexion Internet via Numéris, le conseil a retenu un abonnement de 72 heures par mois pour une durée de 12 mois et un coût de 33€/mois. La partie pédagogique sera prise en charge par l'Education Nationale, pour une somme pouvant aller jusqu'à 25% du montant de l'investissement en matériel.

INFOS COMMUNE

HOMMAGE

Renée nous a quittés à la mi-octobre, à l'âge de 75 ans.

Recueillie par sa tante et sa grand-mère, dans le café de Prouais, à la suite du décès de sa mère, Renée termine sa scolarité dans l'école du village. Elle se lance ensuite dans la vie active, auprès de sa tante, avant de reprendre le commerce à son compte, en 1955, après son mariage avec Pierre Rio.

Renée ne prend jamais de vacances. Le café-épicerie reste ouvert quasiment

sept jours sur sept pour satisfaire les habitants du village.

Renée aime rendre service et fait souvent le lien entre la municipalité et les nouveaux habitants par son accueil chaleureux.

En 70 ans de présence, elle en recueille des confidences, au zinzin de son comptoir, gardant tous ces secrets pour elle. « Chez Rio » est un lieu de rendez-vous pour tous. Les enfants du village franchissent la porte de son commerce avec bonheur et, patiemment, Renée remplit les petits sacs en papier de bonbons variés. Les adultes apprécient de pouvoir y trouver du pain, des journaux et du tabac.

Après la mort de Pierre, Renée a la joie de trouver en Bruno Prodhomme un compagnon attentif et précieux. Une union consacrée par la transmission du commerce, ce dont je ne peux que les féliciter tout en souhaitant une aussi longue carrière à Bruno dans notre unique commerce communal.

Je me fais le porte-parole des habitants et des élus de la commune pour adresser à Bruno, à sa famille et à ses proches, nos très sincères condoléances.

Daniel BRUNET

ANCIENS ET NOUVEAUX

A noter d'ores et déjà sur vos tablettes :

? Distribution du colis des anciens par les conseillers municipaux et quelques volontaires : Samedi 21 décembre dans la matinée.

? Accueil des nouveaux habitants : Samedi 11 janvier, à partir de 10h30, dans le restaurant scolaire de Prouais.



ADSL (épisode 3)

A la suite de notre premier appel aux personnes intéressées, puis de notre article dans le numéro 12 d'Entre Nous (septembre 2002), nous avons glané de nouvelles informations sur la question du haut débit à Boutigny-Prouais. Des éléments peu encourageants mais qui ne vont pas nous empêcher d'aller au bout de notre démarche. En premier lieu, les habitants de Prouais et de ses hameaux sont malheureusement trop loin de leur central téléphonique, situé à Marolles (commune de Broué). La distance de 4 kilomètres, dépassée en l'occurrence, est la limite technique aujourd'hui incontournable au-delà de laquelle un abonné ne peut quoi qu'il arrive pas bénéficier de l'ADSL. En ce qui concerne les habitants de Boutigny-sur-Opton et de ses hameaux, les choses pourraient se présenter mieux puisque leur central est situé sur la commune même. Mais, hélas, celui-ci n'est pour l'instant pas équipé. La prochaine étape consiste donc à faire aimablement mais fermement pression sur le Conseil Général et France Télécom pour leur démontrer l'intérêt que présenterait la venue de l'ADSL sur nos terres. Dans cette optique, le fichier des abonnés potentiels, que vous pouvez continuer à faire grossir, nous est précieux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Comme en d'autres domaines, nous encourageons tous les habitants de la commune à signaler à leurs responsables de quartier (voir Entre Nous numéro 11 – Juillet/Août 2002) ou au secrétariat de mairie les éventuelles pannes d'éclairage dont elles pourraient souffrir.

Notre prestataire de service peut intervenir rapidement mais il ne réparera que les lampadaires qui auront été dûment répertoriés par nos soins.

Merci de votre aide.

ÉCOLE DE PROUAIS



Pour compléter notre compte-rendu de l'inauguration de l'école de Prouais, paru dans le numéro 13 d'Entre Nous (octobre 2002), voici la légende de la photo regroupant les principales personnalités présentes. De gauche à droite : Jean-Paul Mallet, Daniel Brunet, Birgitta Hessel, Jean-Pierre Gorges, Albéric de Montgolfier, Joël Billard, Jean-Noël Humbert, Mireille Eloy.

DÉCHETTERIE

Pour fluidifier l'accès aux déchetteries, parfois digne du péri-phérique parisien, et permettre aux gardiens de reconnaître plus rapidement les administrés du SYROM, chaque foyer va se voir offrir un petit macaron autocollant, qu'il faudra placer en apparence sur le pare-brise. Il sera en service au 1er trimestre 2003. Pour obtenir ce macaron, vous aurez la gentillesse de venir en mairie, les samedis uniquement, à partir du 22 novembre et jusqu'au 4 janvier 2003.



INFOS GENERALES

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Il concerne les garçons et les filles et s'effectue dans le mois de leur seizième anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille. Cette formalité est nécessaire pour s'inscrire aux examens et au permis de conduire.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Elle doit se faire en mairie, avant le 31 décembre. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

LES ASSOCIATIONS

GYM VOLONTAIRE

La GV a repris ses activités dans la joie et la bonne humeur depuis le 9 septembre. L'assemblée générale a eu lieu le 1^{er} octobre et a élu le bureau suivant :

- Nathalie GOFFAUX, présidente
- Jocelyne LIBBRECHT, trésorière
- Sophie RENARD, secrétaire
- Patricia LERRY, membre
- Sylvie LE QUEMENER, membre

Pour rester en pleine forme, venez nous rejoindre, le premier cours est gratuit. Pour plus de renseignements, appelez Claudia au 02 37 65 14 00.

tre village. Son auteur, Jean-Claude Mallet, Président d'honneur de l'AS-PIC, permet de bien situer le contexte, les espoirs et les peurs des habitants de notre commune dont beaucoup sont encore parmi nous. C'est l'occasion, pour les amateurs ou les curieux, de se documenter sur l'histoire récente du village. Prix de vente 10 €.

Commandes et règlement, sous enveloppe à l'adresse de l'Aspic, sont à déposer à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE

Le traditionnel "Marché aux livres" s'est tenu le 13 octobre dernier, dans la salle polyvalente de Boutigny, et a accueilli une quinzaine d'exposants. La participation aurait pu être bien supérieure si certains ne s'étaient pas manifestés la veille ou l'avant-veille, ne permettant plus aux bénévoles de l'A.B.B.P. de modifier l'organisation de cette journée.

Cette manifestation a reçu un nombre de visiteurs tout à fait honorable, malgré une légère baisse de fréquentation qui, nous le pensons, est due au temps peu favorable à une promenade dominicale.

Patricia GALLÉE, présidente

Le bureau

CLUB DE L'AMITIÉ

L'association organise une matinée théâtre, le 12 janvier 2003, qui vous permettra d'assister à « L'Homme en question », avec Michel Sardou et Brigitte Fossey, au Théâtre de la Porte Saint-Martin. Tarif : 53 €

Répondre avant le 1^{er} décembre en appelant au 02 37 65 18 19 ou au 02 37 65 10 26.

ASPIC

« L'été 44 à Boutigny » vient d'être réédité. C'est l'histoire, à peine romancée, des jours de guerre dans no-

L'AGENDA

Vendredi 15 novembre	Réunion du conseil municipal de Boutigny-Prouais, à 20h30, dans la salle du conseil
Samedi 16 et dimanche 17 novembre	Salon d'Artisanat d'Art (cuir, tissage, vitraux, porcelaine, sculpture, peinture en trompe l'œil, etc.), à la mairie de Méré, de 14h à 19h00 (samedi), et de 10h à 18h (dimanche)
Dimanche 17 novembre	2 ^e édition du Cross du Pays Houdanais (toutes catégories), de 8h à 12h à Boissets (site de Bonneville)
Dimanche 24 novembre	Repas des anciens, à 12h30 dans la salle des fêtes de Tacoignières
Samedi 7 décembre	Téléthon
Dimanche 8 décembre	Exposition thématique sur le moyen âge, de 14h30 à 18h au Donjon de Houdan (06 86 43 55 30)
Et tout le mois de novembre : Exposition de tableaux de L.Villard, de 10h à 12h et de 14h à 18h, au Bureau du Tourisme de Montfort-L'Amaury (renseignements au 01 34 86 87 96)	

CARNET

Décès

Renée PRODHOMME, le 15 octobre (Prouais)
 Eliane ESCRIBANO, le 22 octobre
 Raymonde Georgette BLONDEAU, le 30 octobre (Beauterne)
 La municipalité adresse ses condoléances à la famille et aux proches.

Mariages

Mademoiselle Béatrice Valérie COUÉ et Monsieur Christophe Louis Raymond TALAZAC se sont unis le 19 octobre 2002 à Boutigny

Une fois de plus, cette cérémonie a été suivie d'une quête qui a permis de recueillir 130 € pour la commune. Nos remerciements vont à l'ensemble des convives et nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.



SANTÉ

Gardes de médecine : composez le 15.

Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56.

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la poste à Broué <i>Lundi</i> 14h00 à 17h00 <i>Jeudi</i> 14h00 à 17h00 <i>Mardi</i> 14h00 à 17h00 <i>Vendredi</i> 14h00 à 17h00 <i>Mercredi</i> 9h00 à 12h00 <i>Samedi</i> 10h30 à 12h00		Horaires d'ouverture de la poste à Houdan <i>Tous les jours : de</i> 8h30 à 12h00 - 14h30 à 17h30 <i>Samedi :</i> 8h30 à 12h00 <i>Tél : 01 30 46 17 23</i>	
Horaires d'ouverture de la Mairie BOUTIGNY <i>Mardi</i> 16h00 à 18h00 <i>Jeudi</i> 16h00 à 18h00 <i>Vendredi</i> 16h00 à 18h00 <i>Samedi</i> 10h30 à 12h00 PROUAIS <i>Lundi</i> * 16h00 à 17h30 <i>Samedi</i> 08h30 à 10h00 <i>Notez bien que la permanence du secrétariat de mairie, le lundi à Prouais, est supprimée durant la période des vacances scolaires.</i>		Horaires d'ouverture d'été de la déchetterie de BOUTIGNY-PROUAIS Tél : 06 80 20 93 39 <i>Lundi</i> 14h00 à 18h00 <i>Mercredi</i> 14h00 à 18h00 <i>Vendredi</i> 14h00 à 18h00 <i>Samedi</i> 08h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00	
		Horaires d'ouverture de la bibliothèque <i>Mercredi</i> 16h00 à 18h00 <i>Samedi</i> 16h00 à 18h00	